



La Compagnie d'Arc de Nogent Le Roi est heureuse
de vous inviter à ses

• Concours Salle les 6 et 7 décembre 2025

2 x 18 m Valide et Para-tir à l'arc

Sélectif pour les Championnats de France FFTA

• Concours Spécial Jeunes et Débutants adultes selon le règlement du CD 28

Lieu : Gymnase G. POMPIDOU – 4, rue Charles Péguy - Nogent Le Roi – 28210

Arbitrage : Yves ALLAIS, Maïté GALLAIS HAMONNO, Pascale GRAND, Marc ROCHE

Départs		Greffes	Entraînements sur cibles et inspection du matériel	Débuts des tirs comptés
Samedi 6 décembre 2025	1 ^{er} départ **	10h00	10h30	11h00
	2 ^{ème} départ	15h00	15h30	16h00
Dimanche 7 décembre 2025	3 ^{ème} départ	8h00	8h30	9h00
	4 ^{ème} départ	13h00	13h30	14h00

**** 1^{er} départ : Réservé en priorité aux "Spécial débutants" jeunes et adultes et ouvert aux catégories officielles selon les places disponibles**

Blasons pour les catégories valides officielles FFTA distance 18 mètres

* Bare bow : Scratch U15 et U18 sur 60 et scratch de U21 à Sénior 3 sur 40.

* Arcs à poulies : Tri-spots verticaux.

* Arcs classiques : U11 : 80 --- U13 et U15 : 60 --- de U18 à Séniors 3 : 40

Les archers « arcs classiques » ont la possibilité de tirer sur tri-spots verticaux *sur demande lors de l'inscription.*

• SPJ et DA : Application du règlement départemental du CD 28 avec classement par niveaux : 2 fois 8 volées

	U11 Poussins		U13-U15 Benjamins-Minimes		U18-U21-S1-S2-S3 Cadets-Juniors-Séniors 1 à 3	
	Distances	Blasons	Distances	Blasons	Distances	Blasons
Niveau 3	10 m	122	15 m	122	15 m	80
Niveau 2	15 m	122	15 m	80	15 m	60
Niveau 1	15 m	80	15 m	60	18 m	60

Résultats et récompenses « spécial jeunes et débutants adultes » à l'issue du départ 1

- ✓ **Renseignements pratiques** : Tenue pour la compétition conforme à la réglementation fédérale.
- ✓ 10 minutes avant le début du tir, les places réservées non confirmées deviendront disponibles.
- ✓ **Chaussures de sports propres obligatoires y compris pour les accompagnants.**
- ✓ Buvette, sandwiches, pâtisseries, crêpes...
- ✓ La Compagnie d'Arc de Nogent Le Roi s'inscrit dans une démarche écoresponsable. Des gobelets réutilisables, seront mis à disposition contre caution de 2 €. Les archers peuvent également apporter leur propre gobelet.

Résultats du concours officiel et récompenses aux 3 premiers de chaque catégorie

Dimanche vers 17h15 suivi du "pot de l'amitié"

Inscriptions : Jeunes : 5 € (poussins à U18) Adultes : 8 € (à partir de U21)
(Chèque à l'ordre de la Compagnie d'Arc de Nogent Le Roi)

Madame Pascale GRAND - 9, rue Alexandre Goislard – 28210 LORMAYE - 06.12.96.70.46 (jusqu'à 21h00 maxi)

Mail : grandpascale28@gmail.com - (un mail de confirmation d'inscription vous sera systématiquement adressé)

[illegible]